CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Rucher de l'étang aux fées

Dernière mise à jour : 16 septembre 2026

ARTICLE 1 - MENTIONS LÉGALES

Le présent site, accessible à l'URL https://mieldesfees.fr (le « **Site** »), est édité par M. EPAILLY Stéphane, résidant 24 rue de l'otat, 39150 La Chaux-du-Dombief, de nationalité française, né le 26/04/1971, (ci-après désigné l'« **Exploitant** »).

Le Directeur de la publication du **Site** est EPAILLY Stéphane.

Le **Site** est hébergé par la société SAS PulseHeberg, situé au 9 Boulevard de Strasbourg 83000 Toulon. Joignable par téléphone au +33 (0) 4 22 14 13 60.

L'**Exploitant** peut être joint à l'adresse mail suivante contact@mieldesfees.fr.

ARTICLE 2 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

Les conditions générales de Vente (les « **Conditions générales de vente** », ou les **CGV**) sont applicables exclusivement à la vente en ligne des produits proposés par l'**Exploitant** sur le **Site** internet.

Les **CGV** sont mises à la disposition des clients sur le **Site** où elles sont directement consultables et peuvent également lui être communiquées sur simple demande par tout moyen.

Les **CGV** sont opposables au client qui reconnaît, en cochant une case ou en cliquant sur le bouton prévu à cet effet, en avoir eu connaissance et les avoir acceptées avant de passer commande. La validation de la commande par sa confirmation vaut adhésion par l'acheteur aux **CGV** en vigueur au jour de la commande dont la conservation et la reproduction sont assurées par l'**Exploitant**.

ARTICLE 3 - DESCRIPTION DES PRODUITS

Le **Site** est un site de vente en ligne de produits dérivés de l'apiculture (ci-après le(s) « **Produit(s)** ») ouvert à toute personne physique ou morale utilisant le **Site** (le « **Client** »).

Les **Produits** présentés sur le **Site** font chacun l'objet d'un descriptif (établi par le fournisseur ou accessible sur le site du fabricant par un lien se trouvant sur le **Site**) mentionnant leurs caractéristiques essentielles. Les photographies illustrant, le cas échéant, les produits ne constituent pas un document contractuel. La notice d'utilisation du Produit, si c'est un élément essentiel, figure sur le **Site** ou est au plus tard adressée à la livraison. Les **Produits** sont conformes aux prescriptions du droit français en vigueur.

Les **Produits** relevant de la catégorie des denrées alimentaires (notamment le miel, la gelée royale, la propolis et tout autre produit issu de la ruche destiné à la consommation)

font l'objet, sur leur fiche descriptive ou sur leur étiquetage, des mentions suivantes : la dénomination de vente, le poids ou volume net, la liste des ingrédients lorsque le produit en comporte plusieurs, l'origine géographique conformément à la réglementation applicable, les conditions de conservation et, le cas échéant, la date de durabilité minimale (DDM) ou la date limite de consommation (DLC), ainsi que le numéro de lot permettant d'assurer la traçabilité du **Produit**.

Le **Client** est informé que certains **Produits** issus de la ruche, notamment la gelée royale et la propolis, peuvent présenter des contre-indications ou nécessiter des précautions d'usage particulières (notamment pour les femmes enceintes ou allaitantes, les jeunes enfants, ou les personnes allergiques aux produits de la ruche ou au pollen). Il appartient au **Client** de prendre connaissance de ces informations, mentionnées sur la fiche du **Produit** et/ou sur son étiquetage, et de demander l'avis d'un professionnel de santé en cas de doute avant toute consommation.

Les **Produits** non alimentaires (notamment les ruches, équipements et outils apicoles) demeurent quant à eux soumis aux dispositions générales de la présente section, notamment en ce qui concerne leur descriptif, leur notice d'utilisation et leur conformité au droit français en vigueur.

Le **Client** demeure responsable des modalités et des conséquences de son accès au **Site** notamment par l'Internet. Cet accès peut impliquer le paiement de frais à des prestataires techniques tels que notamment des fournisseurs d'accès à l'Internet, lesquels demeurent à sa charge. En outre, le **Client** devra fournir et être entièrement responsable des équipements nécessaires afin de se connecter au **Site**.

Le **Client** reconnaît avoir vérifié que la configuration informatique qu'il utilise est sécurisée et en état de fonctionnement.

ARTICLE 4 - CRÉATION DE L'ESPACE CLIENT

Pour passer une commande sur le **Site**, le **Client** doit au préalable créer son espace client personnel. Une fois créé, pour y accéder, le **Client** doit s'identifier en utilisant son identifiant et son mot de passe secret, personnel et confidentiel. Il appartient au **Client** de ne pas communiquer son identifiant et son mot de passe conformément aux dispositions de l'article 15 des présentes Conditions Générales. Chaque **Client** s'engage à conserver une stricte confidentialité sur les données, en particulier identifiant et mot de passe, lui permettant d'accéder à son espace client, le **Client** reconnaissant être le seul responsable de l'accès au Service par le biais de son identifiant et de son mot de passe, sauf fraude avérée. Chaque **Client** s'engage en outre à informer sans délai l'**Exploitant** dans l'hypothèse d'une perte, d'un détournement ou de l'utilisation frauduleuse de son identifiant et/ou mot de passe.

Après la création de son espace client personnel, le **Client** recevra un email lui confirmant la création de son espace client.

Le **Client** s'engage lors de son inscription à :

— délivrer des informations réelles, exactes, à jour au moment de leur saisie dans le formulaire d'inscription du service, et notamment à ne pas utiliser de faux noms ou adresses, ou encore des noms ou adresses sans y être autorisé.

— maintenir à jour les données d'inscriptions en vue de garantir en permanence leur caractère réel, exact et à jour.

Le **Client** s'engage en outre à ne pas rendre disponible ou distribuer des informations illicites ou répréhensibles (telles que des informations diffamatoires ou constitutive d'usurpation d'identité) ou encore nuisibles (telles que les virus). Dans le cas contraire, l'**Exploitant** sera en mesure de suspendre ou de résilier l'accès du **Client** au **Site** à ses torts exclusifs.

ARTICLE 5 - COMMANDES

L'**Exploitant** s'efforce de garantir une disponibilité optimale de ses **Produits**. Les offres de **Produits** sont valables dans la limite des stocks disponibles.

Si en dépit des meilleurs efforts de l'**Exploitant**, un Produit s'avérerait indisponible postérieurement à la commande du **Client**, l'**Exploitant** en informera le **Client** par email, dans les meilleurs délais et le **Client** aura le choix entre :

— la livraison d'un Produit d'une qualité et d'un prix équivalent à celui initialement commandé, ou

— le remboursement du prix du Produit commandé au plus tard dans les trente (30) jours du paiement des sommes déjà versées.

Il est convenu qu'en dehors du remboursement du prix du Produit indisponible, si cette option est demandée par le **Client**, l'**Exploitant** n'est tenu à aucune indemnité d'annulation, sauf si l'inexécution du contrat lui est personnellement imputable.

A l'exception de toute mention contraire figurant dans ces Conditions Générales et sans préjudice du droit de rétractation prévu par la loi applicable, les commandes du **Client** sont fermes et définitives.

Au moment de passer une commande, le **Client** doit sélectionner les **Produits** choisis, les ajouter à son panier en indiquant les **Produits** sélectionnés et les quantités souhaitées. Le **Client** a la possibilité de vérifier le détail de sa commande et son prix total, et de revenir aux pages précédentes pour éventuellement corriger le contenu de son panier, avant de le valider.

Le **Client** s'engage à lire les Conditions Générales de Vente alors en vigueur avant de les accepter et de confirmer les modalités et les éventuels frais de livraison et de rétractation préalable au paiement de sa commande. La confirmation de la commande entraîne

acceptation des **CGV** et forme le contrat.

Une copie des présentes Conditions Générales telles qu'acceptées par le **Client** sera envoyée au **Client** par e-mail au moment de la confirmation de sa Commande afin que ce dernier puisse s'y reporter.

Les informations contractuelles relatives à la commande (dont notamment le n° de la commande) feront l'objet d'une confirmation par voie d'e-mail en temps utile et au plus tard au moment de la livraison. L'**Exploitant** conseille vivement au **Client** d'imprimer et/ou d'archiver sur un support fiable et durable cette confirmation de commande à titre de preuve. Une facture numérique est mise à la disposition du **Client** dans l'espace « mon compte ». L'**Exploitant** conseille également au **Client** d'imprimer et/ou d'archiver sur un support fiable et durable cette facture à titre de preuve.

Tout email qui sera adressé au **Client** dans le cadre d'une commande le sera à l'adresse email que le **Client** utilise pour s'identifier dans son espace client.

L'**Exploitant** se réserve le droit de ne pas valider la commande du **Client** pour tout motif légitime, notamment dans l'hypothèse où :

- Le **Client** ne respecterait pas les Conditions Générales en vigueur lors de sa commande ;
- L'historique de commandes du **Client** montre que des sommes restent dues au titre de précédentes commandes ;
- L'une des précédentes commandes du **Client** fait l'objet d'un litige en cours de traitement ;
- Le **Client** n'a pas répondu à une demande de confirmation de sa commande que l'**Exploitant** lui a fait parvenir.

L'**Exploitant** archive les contrats de vente de **Produits** conformément à la législation applicable. En formulant une demande à l'adresse suivante contact@mieldesfees.fr, l'**Exploitant** remettra au **Client** une copie du contrat objet de la demande.

Toute modification de commande par le **Client** après confirmation de sa commande est soumise à l'accord de l'**Exploitant**.

Les informations communiquées par le **Client** lors de la passation de la commande (notamment nom et adresse de livraison) engagent celui-ci. Ainsi, la responsabilité de l'**Exploitant** ne saurait en aucune manière être recherchée dans l'éventualité où une erreur lors de la passation de la commande empêcherait ou retarderait la livraison/la délivrance.

Le **Client** déclare avoir la pleine capacité juridique lui permettant de s'engager au titre des présentes Conditions Générales.

L'inscription est ouverte aux majeurs capables et aux mineurs à conditions que ceux-ci interviennent sous la surveillance du parent ou tuteur détenant l'autorité parentale. En

aucun cas, l'inscription n'est autorisée pour le compte de tiers à moins d'être valablement habilité à la représenter (personne morale par exemple). L'inscription est strictement personnelle à chaque **Client**.

En cas de manquement par le **Client** à l'une des dispositions des présentes, l'**Exploitant** se réserve le droit de résilier sans préavis le compte dudit **Client**.

ARTICLE 6 - MODALITÉS DE PAIEMENT ET DE SÉCURISATION

Le **Client** reconnaît expressément que toute commande effectuée sur le **Site** est une commande avec obligation de paiement, qui nécessite le paiement d'un prix contre la fourniture du Produit commandé.

En toute hypothèse, l'**Exploitant** se réserve le droit de contrôler la validité du règlement, avant l'expédition de la commande, par tous les moyens nécessaires.

L'**Exploitant** utilise la solution de paiement en ligne Stancer.

Les commandes peuvent être payées par carte bancaire. Le paiement s'effectue directement sur les serveurs bancaires sécurisés de la banque de l'**Exploitant**, les coordonnées bancaires du **Client** ne transitent pas sur le **Site**. Les coordonnées bancaires communiquées lors du paiement sont protégées par un procédé de chiffrement TLS 1.3 (Transport Layer Security 1.3). De cette manière, ces coordonnées ne sont pas accessibles à des tiers.

La commande du **Client** est enregistrée et validée dès acceptation du paiement par la banque.

Le compte du **Client** sera débité du montant correspondant uniquement lorsque :

1. les données de la carte bancaire utilisée auront été vérifiées
2. le débit aura été accepté par la banque ayant émis la carte bancaire.

L'impossibilité de débiter les sommes dues entraînera la nullité immédiate de la vente.

La carte bancaire peut notamment être refusée si elle est arrivée à expiration, si elle a atteint le montant maximal de dépense auquel le **Client** a droit ou si les données saisies sont incorrectes.

Le cas échéant, la commande validée par le **Client** ne sera considérée comme effective que lorsque le centre de paiement bancaire sécurisé aura donné son accord sur la transaction.

Dans le cadre des procédures de contrôle, l'**Exploitant** pourra avoir à demander au **Client** toutes les pièces nécessaires à la finalisation de sa commande. Ces pièces ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles-ci.

ARTICLE 7 - PAIEMENT DU PRIX

Le prix des **Produits** en vigueur lors de la commande est indiqué en euros toutes taxes comprises (TTC) hors frais de livraison et de transport. En cas de promotion, l'**Exploitant** s'engage à appliquer le prix promotionnel à toute commande passée durant la période de la publicité faite pour la promotion.

Le prix est payable en euros (€) exclusivement. Le prix est exigible en totalité après confirmation de la commande. Les prix proposés comprennent les rabais et ristournes que l'**Exploitant** serait amené à octroyer.

Si des frais de livraison ou de transport s'appliquent, ils seront ajoutés au prix des **Produits** et indiqués de manière distincte avant la validation de la commande par le **Client**. Le montant total dû par le **Client** et son détail sont indiqués sur la page de confirmation de commande.

ARTICLE 8 - FORMATION DU CONTRAT

Le contrat entre l'**Exploitant** et le **Client** est formé au moment de l'envoi par le **Client** de la confirmation de sa commande.

L'attention du **Client** est particulièrement attirée sur le mode d'acceptation de la commande passée sur le **Site**. Lorsque le **Client** passe sa commande il doit confirmer celle-ci par la technique du « double-clic », c'est-à-dire qu'après avoir sélectionné des **Produits** ajoutés au panier, le **Client** doit contrôler et éventuellement corriger le contenu de son panier (identification, quantité de produits sélectionnées, prix, modalités et frais de livraison) avant de le valider en cliquant sur « je valide ma livraison », puis il reconnaît accepter les présentes **CGV** avant de cliquer sur le bouton « je paye », enfin il valide sa commande après avoir rempli ses coordonnées bancaires. Le « double clic » vaut signature électronique et équivaut à une signature manuscrite. Il constitue une acceptation irrévocable et sans réserve de la commande par le **Client**.

L'archivage des communications, des bons de commande et des factures est assuré par l'**Exploitant** sur un support fiable et durable de manière à constituer une copie fidèle et durable. Ces communications, bons de commande et factures peuvent être produits à titre de preuve du contrat. Sauf preuve contraire, les données enregistrées par l'**Exploitant** sur Internet ou par téléphone constituent la preuve de l'ensemble des transactions passées entre l'**Exploitant** et ses **Client**s.

La commande peut être résolue par le **Client** par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par un écrit sur un autre support durable en cas :

- de livraison d'un Produit non conforme aux caractéristiques déclarées du Produit ;
- de livraison dépassant la date limite fixée dans le bon de commande ou, à dé-

faut d'une telle date, dans les trente (30) jours suivant la conclusion du contrat, après que l'**Exploitant** ait été enjoint, selon les mêmes modalités et sans résultat, d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable ;
— de hausse du prix qui n'est pas justifiée par une modification technique du produit imposée par les pouvoirs publics.

Dans tous ces cas, le **Client** peut exiger le remboursement de l'acompte versé majoré des intérêts calculés au taux légal à partir de la date d'encaissement de l'acompte.

La commande peut être résolue par l'**Exploitant** en cas :
— de refus de l'acheteur de prendre livraison ;
— de non-paiement du prix (ou du solde du prix) au moment de la livraison.

ARTICLE 9 - RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

L'**Exploitant** reste propriétaire exclusif des **Produits** commandés sur le **Site** jusqu'à encaissement de l'intégralité du prix, en ce compris les éventuels frais de port.

ARTICLE 10 - EXPÉDITION ET LIVRAISON

Les offres de vente en ligne présentées sur le site sont réservées aux consommateurs résidant en France ou, le cas échéant, dans un pays membre de l'Union européenne, et pour des livraisons dans ces mêmes zones géographiques.

La livraison s'entend du transfert au **Client** de la possession physique ou du contrôle du Produit.

L'**Exploitant** vous propose des modes de livraison ou de délivrance différents selon la nature du produit : **TODO MODES DE LIVRAISON**.

Les frais d'envoi sont ceux précisés lors de la finalisation de la commande et sont acceptés par la validation de la commande.

L'**Exploitant** s'engage, conformément à la date limite de livraison indiquée sur le **Site** pour chacun des **Produits**, à livrer les **Produits** dans un délai maximum de trente (30) jours après réception de commande.

Les délais de livraison sont annoncés en jours ouvrés sur le **Site** lors de la commande. Ces délais incluent la préparation et l'expédition de la commande ainsi que le délai prévu par le transporteur.

L'**Exploitant** s'engage à expédier les **Produits** conformément aux délais annoncés sur chaque fiche Produit et au niveau du panier, sous réserve que le paiement de la commande n'ait pas été préalablement refusé.

Cependant, si un ou plusieurs **Produits** ne pouvaient être livrés dans le délai initiale-

ment annoncé, l'**Exploitant** adressera un email indiquant au **Client** la nouvelle date de livraison.

Les **Produits** seront livrés à l'adresse indiquée par le **Client** lors de sa commande. Il lui appartient donc de vérifier que cette adresse ne contient pas d'erreur. La responsabilité de l'**Exploitant** ne pourra être engagée si l'adresse communiquée par le **Client** est erronée, empêchant ou retardant ainsi la livraison.

A la livraison, il pourra être demandé de signer un bon de réception.

Aucune livraison ne sera effectuée à une boîte postale. A la livraison, il appartient au **Client** de vérifier que les **Produits** livrés sont conformes à sa commande et que le colis est scellé et non endommagé. Si ce n'est pas le cas, le **Client** doit impérativement l'indiquer sur le bordereau de livraison. Aucune réclamation sur la quantité ou l'état du Produit ne sera admise si la réclamation n'a pas été portée sur le bordereau de livraison.

ARTICLE 11 - DROIT DE RÉTRACTATION

Si un Produit livré ne donne pas entière satisfaction au **Client**, ce dernier pourra le retourner à l'**Exploitant**. Le **Client** disposera de quatorze (14) jours pour le faire à compter de la date de réception de la commande.

Conformément à l'article L.221-21 du Code de la consommation et afin de mettre en œuvre ce droit de rétractation dans les conditions des articles L. 221-18 et suivants du Code de la consommation, le **Client** est invité à remplir le formulaire type de rétractation en cliquant sur le lien ci-après https://mieldesfees.fr/retractation.

L'**Exploitant** adressera un accusé de réception de la demande de rétractation du **Client** par e-mail.

Le cas échéant, le **Client** peut exercer son droit de rétractation en notifiant les informations suivantes à l'**Exploitant** :

- nom, adresse géographique, numéro de téléphone et adresse électronique ;
- décision de rétractation au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste, télécopie ou courrier électronique dès lors que ces coordonnées sont disponibles et de ce fait apparaissent sur le formulaire type de rétractation). Le **Client** peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.

Les frais de retour sont à la charge du **Client**, sauf si le bien ne peut être normalement renvoyé par la Poste, auquel cas l'**Exploitant** récupérera le Produit à ses frais.

Les exceptions de l'article L.221-28 du Code de la Consommation s'appliquent et font obstacle à l'exercice du droit de rétractation, notamment si la commande consiste en un contrat :

- de fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation

et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;
— de fourniture de biens ou de services dont le prix dépend de fluctuations sur le marché financier échappant au contrôle du professionnel et susceptibles de se produire pendant le délai de rétractation ;
— de fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;
— de fourniture de biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement ;
— de fourniture de biens qui ont été descellés par le consommateur après la livraison et qui ne peuvent être renvoyés pour des raisons d'hygiène ou de protection de la santé ;
— de fourniture de biens qui, après avoir été livrés et de par leur nature, sont mélangés de manière indissociable avec d'autres articles ;
— de fourniture de boissons alcoolisées dont la livraison est différée au-delà de trente (30) jours et dont la valeur convenue à la conclusion du contrat dépend de fluctuations sur le marché échappant au contrôle du professionnel ;
— de travaux d'entretien ou de réparation à réaliser en urgence au domicile du consommateur et expressément sollicités par lui, dans la limite des pièces de rechange et travaux strictement nécessaires pour répondre à l'urgence ;
— de fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;
— de fourniture d'un journal, d'un périodique ou d'un magazine, sauf pour les contrats d'abonnement à ces publications ;
— conclu lors d'une enchère publique ;
— de prestation de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée ;
— de fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Le Produit retourné doit l'être dans son emballage d'origine, en parfait état, propre à sa revente, non utilisé et avec l'ensemble des accessoires éventuels.

Outre le Produit retourné, le colis de retour doit également contenir un courrier précisant les coordonnées exactes (nom, prénom, adresse) et complètes du **Client** ainsi que le numéro de commande, et la facture originale d'achat.

L'**Exploitant** remboursera au **Client** le montant du Produit dans un délai de quatorze (14) jours à compter de la réception du Produit et de l'ensemble des éléments permettant de mettre en œuvre le remboursement du **Client**. Ce remboursement pourra être effectué par le même moyen de paiement que celui employé pour le **Client**. A ce titre, le **Client** ayant réglé sa commande sous forme d'avoirs / bons cadeau pourra être remboursé par

avoirs / bons cadeau selon la volonté de l'**Exploitant**.

En acceptant les présentes Conditions Générales de Vente, le **Client** reconnaît expressément avoir été informé des modalités de rétractation.

ARTICLE 12 - SERVICE CLIENT

Le **Client** peut contacter l'**Exploitant** par email en vous adressant à sav@mieldesfees.fr en indiquant son nom, numéro de téléphone, l'objet de sa demande et le numéro de la commande concernée.

ARTICLE 13 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'**Exploitant** est seul titulaire de tous les éléments présent sur le **Site**, notamment et sans limitation, tous textes, fichiers, images animées ou non, photographies, vidéos, logos, dessins, modèles, logiciels, marques, identité visuelle, base de données, structure du **Site** et tous autres éléments de propriété intellectuelle et autres données ou informations (ci-après, les « **Éléments** ») qui sont protégés par les lois et règlements français et internationaux relatifs notamment à la propriété intellectuelle.

En conséquence, aucun des Éléments du **Site** ne pourra en tout ou partie être modifié, reproduit, copié, dupliqué, vendu, revendu, transmis, publié, communiqué, distribué, diffusé, représenté, stocké, utilisé, loué ou exploité de toute autre manière, à titre gratuit ou onéreux, par un **Client** ou par un tiers, quel que soient les moyens et/ou les supports utilisés, qu'ils soient connus ou inconnus à ce jour, sans l'autorisation préalable exprès et écrite de l'**Exploitant** au cas par cas, et le **Client** est seul responsable de toute utilisation et/ou exploitation non autorisée.

L'**Exploitant** se réserve la possibilité de saisir toutes voies de droit à l'encontre des personnes qui n'auraient pas respecté les interdictions contenues dans le présent article.

ARTICLE 14 - RESPONSABILITÉ ET GARANTIE

L'**Exploitant** ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution du contrat du fait du **Client** ou en raison d'un événement qualifié de force majeure par les tribunaux compétents ou encore du fait imprévisible et insurmontable de tout tiers aux présentes.

Le **Client** reconnaît que les caractéristiques et les contraintes d'Internet ne permettent pas de garantir la sécurité, la disponibilité et l'intégrité des transmissions de données sur Internet. Ainsi, l'**Exploitant** ne garantit pas que le **Site** et ses services fonctionneront sans interruption ni erreur de fonctionnement. En particulier, leur exploitation pourra

être momentanément interrompue pour cause de maintenance, de mises à jour ou d'améliorations techniques, ou pour en faire évoluer le contenu et/ou leur présentation.

L'**Exploitant** ne peut être tenu pour responsable de l'utilisation qui serait faite du **Site** et de ses services par les **Clien**s en violation des présentes Conditions Générales et des dommages directs ou indirects que cette utilisation pourrait causer à un **Client** ou à un tiers. En particulier, l'**Exploitant** ne peut être tenu pour responsable des fausses déclarations faites par un **Client** et de son comportement vis-à-vis des tiers. Dans le cas où la responsabilité de l'**Exploitant** serait recherchée à raison d'un tel comportement d'un de ses **Clien**s, ce dernier s'engage à garantir l'**Exploitant** contre toute condamnation prononcée à son encontre ainsi qu'à rembourser l'**Exploitant** de l'ensemble des frais, notamment les honoraires d'avocats, engagés pour sa défense.

Indépendamment de toute garantie contractuelle additionnelle (garantie commerciale) qui pourrait être consentie, les **Produits** bénéficient de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-4 et suivants du Code de la consommation (notamment L. 217-4 à L. 217-14 du Code de la consommation), et de la garantie des vices cachés prévue aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Lorsque vous agissez dans le cadre de la garantie légale de conformité :

- vous bénéficiez d'un délai de deux (2) ans à compter de la délivrance du bien pour agir :
- vous pouvez choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-12 du Code de la consommation ;
- vous êtes dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre (24) mois suivant la délivrance du bien (sauf biens d'occasion).

Vous pouvez décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil. Dans cette hypothèse, vous pouvez choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

Reproduction des articles L.217-3, L. 217-4, L. 217-5, L. 217-7, L. 217-8, L. 217-9, L. 227-10, L. 227-11 et L. 217-12 du Code de la consommation, de l'article 1641, 1644 et du premier alinéa de l'article 1648 du Code civil, tels qu'en vigueur à la date des présentes Conditions Générales de Vente :

Art. L.217-3 du code de la consommation : « Le vendeur délivre un bien conforme au contrat ainsi qu'aux critères énoncés à l'article L. 217-5. Il répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du bien au sens de l'article L. 216-1, qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci. Dans le cas d'un contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques :

1° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un ser-

vice numérique pendant une durée inférieure ou égale à deux ans, ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien ;

2° Lorsque le contrat prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique pendant une durée supérieure à deux ans, le vendeur répond des défauts de conformité de ce contenu numérique ou de ce service numérique qui apparaissent au cours de la période durant laquelle celui-ci est fourni en vertu du contrat. Pour de tels biens, le délai applicable ne prive pas le consommateur de son droit aux mises à jour conformément aux dispositions de l'article L. 217-19.

Le vendeur répond également, durant les mêmes délais, des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage, ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité, ou encore lorsque l'installation incorrecte, effectuée par le consommateur comme prévu au contrat, est due à des lacunes ou erreurs dans les instructions d'installation fournies par le vendeur.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles 2224 et suivants du code civil. Le point de départ de la prescription de l'action du consommateur est le jour de la connaissance par ce dernier du défaut de conformité. »

Art. L.217-4 du code de la consommation : « Le bien est conforme au contrat s'il répond notamment, le cas échéant, aux critères suivants :

1° Il correspond à la description, au type, à la quantité et à la qualité, notamment en ce qui concerne la fonctionnalité, la compatibilité, l'interopérabilité, ou toute autre caractéristique prévues au contrat ;

2° Il est propre à tout usage spécial recherché par le consommateur, porté à la connaissance du vendeur au plus tard au moment de la conclusion du contrat et que ce dernier a accepté ;

3° Il est délivré avec tous les accessoires et les instructions d'installation, devant être fournis conformément au contrat ;

4° Il est mis à jour conformément au contrat.. »

Art. L.217-5 du code de la consommation : « I.-En plus des critères de conformité au contrat, le bien est conforme s'il répond aux critères suivants :

1° Il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien de même type, compte tenu, s'il y a lieu, de toute disposition du droit de l'Union européenne et du droit national ainsi que de toutes les normes techniques ou, en l'absence de telles normes techniques, des codes de conduite spécifiques applicables au secteur concerné ;

2° Le cas échéant, il possède les qualités que le vendeur a présentées au consommateur sous forme d'échantillon ou de modèle, avant la conclusion du contrat ;

3° Le cas échéant, les éléments numériques qu'il comporte sont fournis selon la version la

plus récente qui est disponible au moment de la conclusion du contrat, sauf si les parties en conviennent autrement ;

4° Le cas échéant, il est délivré avec tous les accessoires, y compris l'emballage, et les instructions d'installation que le consommateur peut légitimement attendre ;

5° Le cas échéant, il est fourni avec les mises à jour que le consommateur peut légitimement attendre, conformément aux dispositions de l'article L. 217-19 ;

6° Il correspond à la quantité, à la qualité et aux autres caractéristiques, y compris en termes de durabilité, de fonctionnalité, de compatibilité et de sécurité, que le consommateur peut légitimement attendre pour des biens de même type, eu égard à la nature du bien ainsi qu'aux déclarations publiques faites par le vendeur, par toute personne en amont dans la chaîne de transactions, ou par une personne agissant pour leur compte, y compris dans la publicité ou sur l'étiquetage.

II.-Toutefois, le vendeur n'est pas tenu par toutes déclarations publiques mentionnées à l'alinéa qui précède s'il démontre :

1° Qu'il ne les connaissait pas et n'était légitimement pas en mesure de les connaître ;

2° Qu'au moment de la conclusion du contrat, les déclarations publiques avaient été rectifiées dans des conditions comparables aux déclarations initiales ; ou

3° Que les déclarations publiques n'ont pas pu avoir d'influence sur la décision d'achat.

III.-Le consommateur ne peut contester la conformité en invoquant un défaut concernant une ou plusieurs caractéristiques particulières du bien, dont il a été spécifiquement informé qu'elles s'écartaient des critères de conformité énoncés au présent article, écart auquel il a expressément et séparément consenti lors de la conclusion du contrat.»

Art. L.217-7 du code de la consommation : « Les défauts de conformité qui apparaissent dans un délai de vingt-quatre mois à compter de la délivrance du bien, y compris du bien comportant des éléments numériques, sont, sauf preuve contraire, présumés exister au moment de la délivrance, à moins que cette présomption ne soit incompatible avec la nature du bien ou du défaut invoqué. Pour les biens d'occasion, ce délai est fixé à douze mois. Lorsque le contrat de vente d'un bien comportant des éléments numériques prévoit la fourniture continue d'un contenu numérique ou d'un service numérique, sont présumés exister au moment de la délivrance du bien les défauts de conformité qui apparaissent :

1° Durant un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien, lorsque le contrat prévoit cette fourniture pendant une durée inférieure ou égale à deux ans ou lorsque le contrat ne détermine pas la durée de fourniture ;

2° Durant la période durant laquelle le contenu numérique ou le service numérique est fourni en vertu du contrat, lorsque celui-ci prévoit cette fourniture pendant une durée supérieure à deux ans.. »

Art. L.217-8 du code de la consommation : « En cas de défaut de conformité, le consom-

mateur a droit à la mise en conformité du bien par réparation ou remplacement ou, à défaut, à la réduction du prix ou à la résolution du contrat, dans les conditions énoncées à la présente sous-section. Le consommateur a, par ailleurs, le droit de suspendre le paiement de tout ou partie du prix ou la remise de l'avantage prévu au contrat jusqu'à ce que le vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre du présent chapitre, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil.

Les dispositions du présent chapitre sont sans préjudice de l'allocation de dommages et intérêts. » Art. L.217-9 du code de la consommation : « Le consommateur est en droit d'exiger la mise en conformité du bien aux critères énoncés dans la sous-section 1 de la présente section. Le consommateur sollicite auprès du vendeur la mise en conformité du bien, en choisissant entre la réparation et le remplacement. A cette fin, le consommateur met le bien à la disposition du vendeur.».

Art. L.217-10 du code de la consommation : « La mise en conformité du bien a lieu dans un délai raisonnable qui ne peut être supérieur à trente jours suivant la demande du consommateur et sans inconvénient majeur pour lui, compte tenu de la nature du bien et de l'usage recherché par le consommateur. La réparation ou le remplacement du bien non conforme inclut, s'il y a lieu, l'enlèvement et la reprise de ce bien et l'installation du bien réparé ou du bien de remplacement par le vendeur. Un décret précise les modalités de la mise en conformité du bien. »

Art. L.217-11 du code de la consommation : « La mise en conformité du bien a lieu sans aucun frais pour le consommateur. Le consommateur n'est pas tenu de payer pour l'utilisation normale qu'il a faite du bien remplacé pendant la période antérieure à son remplacement. »

Art. L. 217-12 du code de la consommation : « Le vendeur peut ne pas procéder selon le choix opéré par le consommateur si la mise en conformité sollicitée est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés au regard notamment :

1° De la valeur qu'aurait le bien en l'absence de défaut de conformité ;

2° De l'importance du défaut de conformité ; et

3° De la possibilité éventuelle d'opter pour l'autre choix sans inconvénient majeur pour le consommateur.

Le vendeur peut refuser la mise en conformité du bien si celle-ci est impossible ou entraîne des coûts disproportionnés notamment au regard des 1° et 2°.

Lorsque ces conditions ne sont pas respectées, le consommateur peut, après mise en demeure, poursuivre l'exécution forcée en nature de la solution initialement sollicitée, conformément aux articles 1221 et suivants du code civil.

Tout refus par le vendeur de procéder selon le choix du consommateur ou de mettre le bien en conformité, est motivé par écrit ou sur support durable.»

Art. 1641 du code civil : « Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus. »

Art. 1644 du code civil : « Dans le cas des articles 1641 et 1643, l'acheteur a le choix de rendre la chose et de se faire restituer le prix, ou de garder la chose et de se faire rendre une partie du prix. » Art. 1648 alinéa 1er du code civil : « L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice. »

Il est rappelé que la recherche de solutions amiables préalablement à une éventuelle action en justice n'interrompt pas les délais d'action des garanties légales ni la durée de toute éventuelle garantie contractuelle.

ARTICLE 15 - DONNÉES PERSONNELLES

Pour davantage d'informations concernant l'utilisation de données à caractère personnel par l'**Exploitant**, veuillez lire attentivement la Charte sur le respect de la vie privée (la « **Charte** »). Vous pouvez à tout moment consulter cette Charte sur le **Site** à l'adresse https://mieldesfees.fr/vie-privee.

ARTICLE 16 - LIENS HYPERTEXTE

Les liens hypertextes disponibles sur le **Site** peuvent renvoyer vers des sites tiers non édités par l'**Exploitant**. Ils sont fournis uniquement pour la convenance du **Client**, afin de faciliter l'utilisation des ressources disponibles sur l'Internet. Si le **Client** utilise ces liens, il quittera le **Site** et acceptera alors d'utiliser les sites tiers à ses risques et périls ou le cas échéant conformément aux conditions qui les régissent.

Le **Client** reconnait que l'**Exploitant** ne contrôle ni ne contribue en aucune manière à l'élaboration des conditions d'utilisation et/ou du contenu s'appliquant à ou figurant sur ces sites tiers.

En conséquence, l'**Exploitant** ne saurait être tenu responsable de quelque façon que ce soit du fait de ces liens hypertextes.

En outre, le **Client** reconnait que l'**Exploitant** ne saurait cautionner, garantir ou reprendre à son compte tout ou partie des conditions d'utilisation et/ou du contenu de ces sites tiers.

Le **Site** peut également contenir des liens hypertextes promotionnels et/ou bandeaux publicitaires renvoyant vers des sites tiers non édités par l'**Exploitant**.

L'**Exploitant** invite le **Client** à lui signaler tout lien hypertexte présent sur le **Site** qui

permettrait d'accéder à un site tiers proposant du contenu contraire aux lois et/ou aux bonnes mœurs.

Le **Client** ne pourra pas utiliser et/ou insérer de lien hypertexte pointant vers le site sans l'accord écrit et préalable de l'**Exploitant** au cas par cas.

ARTICLE 17 - RÉFÉRENCES

Le **Client** autorise l'**Exploitant** à mentionner le nom du **Client**, son logo à titre de référence dans ses supports de communication (plaquette, site internet, proposition commerciale, relation avec la presse, communiqué de presse, dossier de presse, communication interne, etc.).

ARTICLE 18 - DISPOSITIONS GÉNÉRALES

INTÉGRALITÉ DE L'ACCORD DES PARTIES

Les présentes Conditions Générales constituent un contrat régissant les relations entre le **Client** et l'**Exploitant**. Elles constituent l'intégralité des droits et obligations de la Société et de l'**Exploitant** relatifs à leur objet. Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales étaient déclarées nulles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée. En outre, le fait pour une des parties aux présentes Conditions Générales de ne pas se prévaloir d'un manquement de l'autre partie à l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales ne saurait s'interpréter comme une renonciation de sa part à se prévaloir dans l'avenir d'un tel manquement.

MODIFICATION DES CONDITIONS

L'**Exploitant** se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis le contenu du **Site** ou des services qui y sont disponibles, et/ou de cesser de manière temporaire ou définitive d'exploiter tout ou partie du **Site**.

En outre, l'**Exploitant** se réserve le droit de modifier à tout moment et sans préavis la localisation du **Site** sur l'Internet, ainsi que les présentes Conditions Générales. Le **Client** est donc tenu par conséquent de se reporter aux présentes Conditions Générales avant toute utilisation du **Site**.

Le **Client** reconnaît que l'**Exploitant** ne saurait être tenu responsable de quelque manière que ce soit envers lui ou tout tiers du fait de ces modifications, suspensions ou cessations.

L'**Exploitant** conseille au **Client** de sauvegarder et/ou imprimer les présentes Conditions Générales pour une conservation sûre et durable, et pouvoir ainsi les invoquer à tout

moment pendant l'exécution du contrat si besoin.

RÉCLAMATION - MÉDIATION

En cas de litige, vous devez vous adresser en priorité au service client de l'entreprise aux coordonnées suivantes : sav@mieldesfees.fr.

En cas d'échec de la demande de réclamation auprès du service client ou en l'absence de réponse de ce service dans un délai de dix (10) jours, le **Client** peut soumettre le différend relatif au bon de commande ou aux présentes **CGV** l'opposant à l'**Exploitant** au médiateur ci-après.

Société Médiation Professionnelle

https://www.mediateur-consommation-smp.fr

Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez

Le médiateur tentera, en toute indépendance et impartialité, de rapprocher les parties en vue d'aboutir à une solution amiable. Les parties restent libres d'accepter ou de refuser le recours à la médiation ainsi que, en cas de recours à la médiation, d'accepter ou de refuser la solution proposée par le médiateur.

DROIT APPLICABLE

Ces Conditions Générales sont régies, interprétées et appliquées conformément au droit français.

ACCEPTION DES CONDITIONS GÉNÉRALES PAR LE CLIENT

Le **Client** reconnaît avoir lu attentivement les présentes Conditions Générales.

En s'inscrivant sur le **Site**, le **Client** confirme avoir pris connaissance des Conditions Générales et les accepter, le rendant contractuellement lié par les termes des présentes Conditions Générales.

Les Conditions Générales applicables au **Client** sont celles disponibles à la date de la commande dont une copie datée à ce jour peut être remise à sa demande au **Client**, il est donc précisé que toute modification des Conditions Générales qui serait effectuée par l'**Exploitant** ne s'appliquera pas à toute commande intervenue antérieurement, sauf accord exprès du **Client** à l'origine d'une commande donnée.